

6 PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

Localisation géographique et composantes territoriales

La région administrative de l'Outaouais s'inscrit parmi les 17 régions administratives du Québec. Cette section a pour objectif de décrire les principales tendances sociales et économiques de la région. Une attention particulière porte sur le secteur forestier. Avec l'Institut de la statistique, la Conférence régionale des élus de l'Outaouais représente une source d'information privilégiée notamment par le biais du Plan régionale de développement intégré des ressources naturelles et du territoire public de l'Outaouais (PRDIRT) dont plusieurs extraits ont été tirés pour la présente révision du PPMV. De plus, plusieurs extraits ont également été tirés d'un document intitulé « Portrait économique de l'Outaouais 2014 », réalisé par Chantale Doucet pour le compte de l'Université du Québec en Outaouais et la Chambre de commerce de Gatineau.

L'Outaouais est situé à l'extrême sud-ouest du Québec, entre l'Abitibi-Témiscamingue au nord-ouest, les Laurentides à l'est et l'Ontario au sud. La rivière des Outaouais constitue d'ailleurs une frontière naturelle entre le Québec et l'Ontario. L'Outaouais couvre une superficie de 33 060 kilomètres carrés. La zone urbaine est représentée par la nouvelle ville de Gatineau, née le 1^{er} janvier 2002 de la fusion des villes d'Aylmer, Buckingham, Gatineau, Hull et Masson-Angers. Située au sud de la région, Gatineau est un pôle démographique, d'emploi et un moteur économique régional majeur. Elle se classe au 4^e rang parmi les villes les plus peuplées au Québec. La zone rurale est, quant à elle, constituée de quatre municipalités régionales de comté (MRC), soit les Collines-de-l'Outaouais, Papineau, le Pontiac et la Vallée-de-la-Gatineau. Comme on compte une forte concentration d'employés du gouvernement fédéral, l'Outaouais se classe au premier rang des régions du Québec pour ce qui est de la proportion des emplois régionaux relevant du secteur tertiaire, soit 83% de son PIB régional. (Source CRÉO)



Située au sud-ouest du Québec, l'Outaouais partage une frontière provinciale avec l'Ontario. En raison de sa proximité avec Ottawa, la capitale canadienne, l'Outaouais est d'ailleurs reconnue officiellement par le gouvernement comme une porte d'entrée du Québec qui contribue à l'essor de l'économie québécoise (Tourisme Québec, 2012, p.37).

L'Outaouais compte 67 municipalités, dont 4 villes : Gatineau (265 349 hab.), Maniwaki (3 930 hab.) et Gracefield (2 914) dans la MRC Vallée-de-la-Gatineau et Thurso (2 455) dans la MRC Papineau.

À maints égards, l'Outaouais est une région de contrastes : communauté urbaine riche versus territoires ruraux démunis. La dévitalisation des régions rurales est due en bonne partie à l'exode des jeunes vers la ville pour des raisons d'emplois ou d'étude. L'Outaouais est fier d'avoir une population hautement scolarisée en milieu urbain mais d'autre part, on accuse le plus haut taux de décrochage scolaire au Québec. Les régions périphériques sont de plus en plus dépendantes de l'industrie forestière en termes d'emplois manufacturiers tandis que l'emploi de la région centrale et urbaine est basé sur le secteur tertiaire.

Le territoire public occupe 75 % de la superficie régionale. Le territoire privé (25 %) est principalement situé dans les territoires accessibles en zone habitée et en bordure des principales rivières. Principalement composée de feuillues et d'essences mélangées, la forêt occupe 81,2 % du territoire. Pas moins de 8,52 % des aires protégées du Québec sont situées en Outaouais (Brehain, 2013). Le parc de la Gatineau qui prend place en périphérie urbaine couvre une superficie de 361 kilomètres carrés. L'hydrographie est également une composante territoriale importante en Outaouais : les 15 000 lacs et réservoirs et sept rivières occupent plus de 10 % du territoire.

Historique

Les vestiges archéologiques témoignent de l'occupation humaine dans la région depuis au moins 6 000 ans. À l'arrivée des premiers explorateurs français au début du 17^e siècle, c'est la nation algonquienne qui occupe le territoire. Dans la Nouvelle-France naissante, la rivière des Outaouais constitue une voie commerciale incontournable pour la traite des fourrures. Le contrôle de cette artère est un enjeu stratégique qui provoquera une guerre commerciale et des affrontements dévastateurs. Affaiblis par une série d'épidémies, les Algonquins furent décimés par les Iroquois qui étaient armés par les Anglais. Leur disparition marque, vers 1650, le début de l'ère des explorateurs et des coureurs des bois. Jusqu'à la fin du 17^e siècle, la rivière des Outaouais demeurera la route principale du commerce des fourrures, mais la région restait pratiquement inhabitée (Blanchette, 2009).

À partir de 1800, la région se développe à un rythme accéléré. Pour des raisons politiques, le gouvernement britannique favorise désormais la colonisation. Des familles d'origines diverses arrivent dans la région et on observe une forte croissance démographique. Des Américains provenant du Massachusetts s'installent dans la région pour exploiter de nouvelles terres agricoles, ces dernières étant devenues rares aux États-Unis. C'est le cas de Philémon Wright qui fonda Hull en 1800. À la même époque, une communauté francophone s'établit dans la seigneurie de la Petite-Nation acquise en 1801 par Joseph Papineau, territoire qui fait maintenant partie de la MRC de Papineau. Peu après, Archibald McMillan fait venir quelques familles d'Écosse dans les cantons de Templeton, Lochaber et Grenville qu'il acquiert en

1806. Également, quelques familles d'origines allemandes s'installent en 1807 dans le Pontiac. La diversité culturelle, linguistique et religieuse des pionniers marquera l'histoire de la région (Blanchette, 2009).

Afin de financer les travaux de mise en valeur de nouvelles terres agricoles, plusieurs colons commencent à faire de la coupe de bois durant l'hiver. C'est en 1806 que le premier train de bois descend la rivière des Outaouais. Pendant ce temps, les événements qui se déroulent en Europe vont créer une nouvelle dynamique internationale qui favorisera le développement de la région (Blanchette, 2009).

La Grande Bretagne est alors en pleine guerre contre la France et la mise en place d'un blocus par Napoléon la prive désormais de ses sources habituelles d'approvisionnement en bois. Elle se tourne alors vers ses colonies pour obtenir le bois équarri dont elle a besoin pour la construction navale. Les essences recherchées, particulièrement le pin blanc mais aussi le chêne, abondent alors dans les forêts de l'Outaouais. Wright, McMillan et Papineau vont profiter de ce nouveau marché. L'exploitation forestière demeure cependant une activité complémentaire à l'agriculture (Blanchette, 2009).

En 1820, la reprise économique stimulée par la fin des guerres européennes, la révolution industrielle qui bat son plein en Grande-Bretagne et le développement rapide des États-Unis créent une conjoncture favorable à l'essor de l'industrie du bois. La région profite rapidement de cette opportunité et se positionne en tête avec 60 % de la production nationale de bois (Blanchette, 2009). La production de bois équarri, essentiellement de pin, se poursuit jusqu'au milieu des années 1880 (Gaudreau, 1999), mais à partir de 1850 la production de bois de sciage progresse fortement. Ce serait également à partir du milieu du 19e siècle que les terres privées cessent d'être la source prépondérante d'approvisionnement en matière ligneuse et que les forêts publiques sont exploitées de façon plus intensive (Gaudreau, 1999). Le marché local, les besoins de Québec et de Montréal, le marché britannique et surtout le marché américain contribuent à la demande de bois à cette époque (Blanchette, 2009). En moins d'un siècle, la région connaît une évolution extrêmement rapide passant d'une population de quelques milliers d'individus en 1800 à une population de 81 065 en 1891 (Blanchette, 2009).

À la fin du 19e siècle, la région entre à fond dans l'ère de l'industrialisation. Les pâtes et papiers et l'hydroélectricité deviennent, au cours de la première moitié du 20e siècle, les moteurs de l'économie régionale. Après 100 ans d'exploitation forestière intensive, les grands pins blancs sont presque disparus des forêts de l'Outaouais. Cependant, elles regorgent d'essences jusque-là négligées, comme le sapin et l'épinette. Profitant d'une croissance phénoménale de la demande américaine de papier et de la mise au point d'un nouveau procédé permettant de fabriquer de la pâte de bois, le gouvernement met en place des politiques pour favoriser l'exploitation de cette ressource. Ainsi, en échange de redevances, E.B. Eddy, puis Booth et Maclaren vont se voir concéder d'immenses territoires leur permettant d'alimenter en bois des usines de pâtes et papiers et de dominer totalement ce secteur dans la région. Également, la Canadian International Papers (CIP), une compagnie américaine, s'installe en 1926 dans le canton de Templeton-Ouest, créant ainsi la future municipalité de Gatineau (Blanchette, 2009). Dans ce nouveau contexte industriel, l'exploitation de la forêt s'intensifie. En effet, la coupe se fait de manière beaucoup moins sélective et vise des arbres de diamètre et d'essence jusqu'alors délaissés (Gaudreau, 1999).

Après 1940, l'économie est fortement modelée par la proximité d'Ottawa. Avec le développement accéléré de la fonction publique fédérale à partir des années 1970, la main-d'œuvre du secteur tertiaire est passée de 40% de la population active en 1940 à 77 % en 1980. En 1980, 40 % des travailleurs de la région occupent un emploi en Ontario dans la fonction publique fédérale. Cette croissance des emplois du secteur tertiaire s'accompagne d'un déclin des secteurs primaire et secondaire touchant particulièrement les

populations rurales. Ce phénomène explique la dichotomie de la société outaouaise : une partie urbaine parmi les plus riches au Québec et une partie rurale parmi les plus pauvres (Blanchette, 2009). Ce clivage continue à s'accroître de nos jours.

Depuis la fin du 20^e siècle, la tertiarisation de l'économie se poursuit. Le secteur secondaire, particulièrement l'industrie forestière, est en perte de vitesse. La concurrence internationale est de plus en plus forte et les scieries ferment les unes après les autres partout dans la région (Blanchette, 2009). En ce début de 21^e siècle, l'écart entre la partie urbaine qui regroupe près de 85 % de la population et le reste de la région est de plus en plus apparent (Blanchette, 2009).

Face à cette situation, une diversification économique s'amorce dans les zones rurales. On observe une certaine renaissance de l'agriculture. Dans la MRC de Papineau l'agriculture biologique se démontre particulièrement dynamique (Blanchette, 2009). Au cours des dernières années l'effort de diversification de l'agriculture est également très présent dans la MRC de Pontiac. On observe une diversification dans le secteur de l'agriculture, notamment une croissance de la production ovine (MRC de Pontiac, 2010), et dans le domaine de la culture de petits fruits dans la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau. Par ailleurs, les secteurs du tourisme et de la villégiature se développent également et se montrent prometteurs dans les MRC de Pontiac et de La Vallée-de-la-Gatineau (Blanchette, 2009).

Population

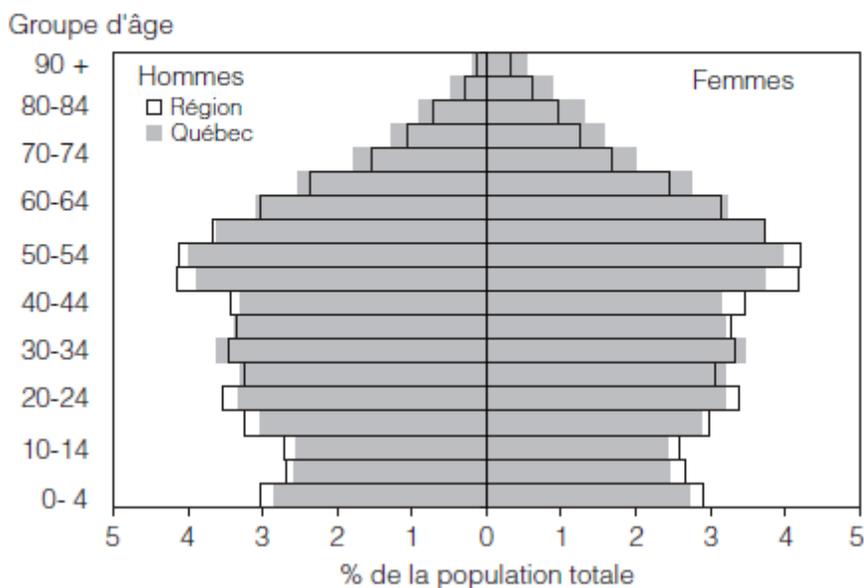
La population de l'Outaouais est estimée à 377 725 habitants en 2012. La région continue de tirer profit de la migration interrégionale, même si les gains n'ont été que de 243 personnes en 2011-2012, comparativement à plus de 1 000 au cours des quatre années précédentes. (Source : Institut de la statistique, Bilan démographique, Édition 2013).

Profitant de la proximité de l'Ontario, l'Outaouais est également l'une des rares régions qui sort gagnante de ses échanges migratoires avec les autres provinces canadiennes (1 060 personnes en 2011-2012). Enfin, elle est la cinquième région d'accueil des immigrants internationaux : 3 % des immigrants admis entre 2007 et 2011 y résident en janvier 2013.

Avec un âge médian de 40,4 ans, la population de l'Outaouais est plus jeune que celle de l'ensemble du Québec. La part des moins de 20 ans (22,8 %) y est supérieure à la moyenne québécoise tandis que la part des 65 ans et plus (13,4 %) est la plus faible après celle du Nord-du-Québec. Quant à la proportion des 20-64 ans (63,8 %), elle est parmi les plus élevées du Québec. (Source : Institut de la statistique, Bilan démographique, Édition 2013). Voici maintenant la pyramide des âges de la population en 2012.

Depuis 1971, la population régionale s'est accrue à un rythme supérieur à celui de l'ensemble du Québec. Profitant de la vitalité de la capitale fédérale, c'est principalement la ville de Gatineau et ses MRC voisines, celle des Collines-de-l'Outaouais et, dans une moindre mesure, celle de Papineau, qui ont profité de cette croissance démographique. En milieu rural, la situation est bien différente. Au cours de cette période, la population MRC de La Vallée-de-la-Gatineau est demeurée relativement stable, alors que la MRC de Pontiac a enregistré des pertes (ISQ 2012). La décroissance ou la stagnation des populations de ces MRC s'explique, en partie par leur éloignement des principaux centres urbains, le manque de diversification économique et l'exode rural (MRNF, 2006).

Pyramide des âges, Outaouais, 2012^P



Source : Institut de la statistique, Bilan démographique, Édition 2013

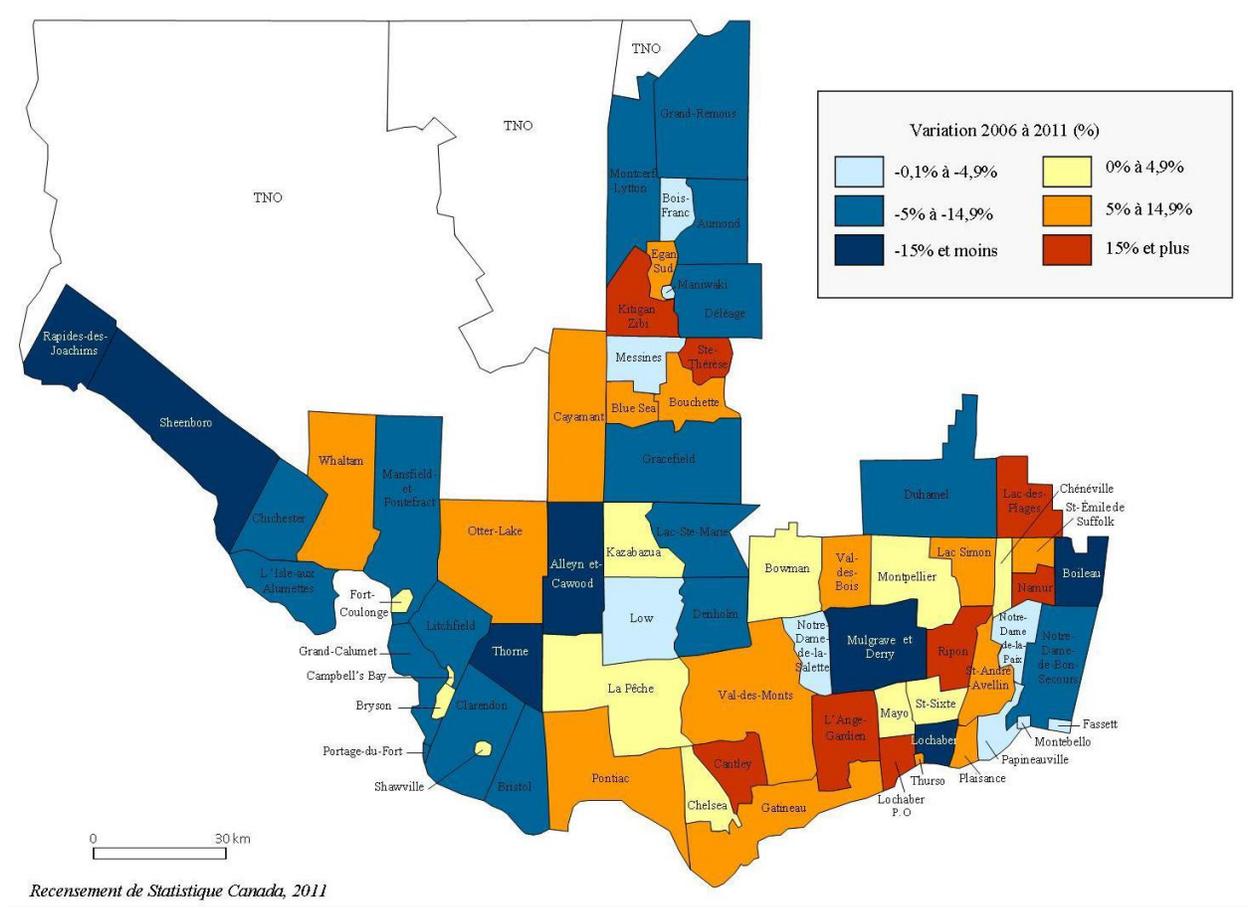
De 1996 à 2012, la tendance s'est maintenue avec une croissance démographique régionale de 19 %, comparativement à 11 % pour l'ensemble du Québec. Entre 1996 et 2012, la croissance de la population a été de 21 % pour la ville de Gatineau, de 44 % pour la MRC des Collines-de-l'Outaouais et de 6 % pour la MRC de Papineau, alors que celle de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau est resté stable et que celle de la MRC de Pontiac a subi une décroissance de 11 % (d'après les données de ISQ, données provisoires pour 2012).

La population de l'Outaouais atteint 377 725 personnes, celle-ci représentant 4,7 % de la population du Québec. (Source : ISQ 2012). La Ville de Gatineau compte 71 % de la population régionale et représente la quatrième agglomération urbaine au Québec.

Tableau X – Population et densité de population en Outaouais en 2012 (Source : ISQ 2012, PRDIRT)

Figure X - Variation de la population 2006 à 2011, municipalités de l'Outaouais

Territoire	Population 2012		Superficie en terre ferme		Densité de population
	nombre	%	Km2	%	hab/ km2
Ville de Gatineau	271 846	71	345	1	788
MRC Collines-de-l'Outaouais	46 910	13	2033	7	23,1
MRC Papineau	22 726	6	2927	10	7,8
MRC Vallée-de-la-Gatineau	20 888	6	12 375	41	1,7
MRC Pontiac	14 390	4	12 824	42	1,1
Total	377 725	100	30 504	100	12,4



Portrait démographique et territorial de l'Outaouais

(Source Chantale Doucet)

Forces

- Une position géographique avantageuse
 - Voisine de la capitale du Canada
 - Porte d'entrée du Québec pour l'Ontario et les provinces de l'ouest
 - Ottawa-Gatineau = près de 1,3 million d'habitants,
- Population en croissance depuis 1981
- Population plus jeune que la moyenne du Québec 39.6 ans vs 41.1 ans en 2011
- Bassin de main-d'œuvre qualifié important
- Avantage sur Ottawa avec des coûts du logement
- Taux de bilinguisme le plus élevé au Québec, 59.1% vs 40.6%.
- Richesses territoriales diversifiées (15 000 lacs et réservoirs et sept rivières d'envergures)
- Climats des plus cléments du Québec.

Faiblesses

- Vieillesse de la population (entraîne une pénurie de main-œuvre)
- On connaît peu le profil des nouveaux arrivants
- Exode des jeunes des régions rurales
- Infrastructure de transport à améliorer (l'autoroute 50 a été inaugurée en 2012).
- Le transport public demeure peu développé. La gare ferroviaire et le terminus d'autobus sont situés à Ottawa.
- Les richesses territoriales sont peu connues et leur mise en valeur pourrait certes s'améliorer.
- La coopération entre Gatineau et Ottawa autour de projets communs est quasi inexistante.
- Faiblesses du modèle de développement de l'Outaouais.

En somme, les opportunités pour développer des activités économiques sont grandes et plusieurs stratégies peuvent être mobilisées. Voici trois principales approches ou stratégies territoriales :

- Une intégration plus grande entre Gatineau et Ottawa avec des liens soutenus.
- Se distinguer d'Ottawa afin de développer des créneaux concurrentiels ou complémentaires.
- Poursuivre la diversification tout en développant une meilleure concertation avec Ottawa et miser sur les forces que procure la proximité de la capitale fédérale.
- Au niveau du développement économique forestier, il faut mieux intégrer la planification et le développement forestier tant pour les forêts privées que publiques du territoire.

Caractéristiques sociales de l'Outaouais

(Source Chantale Doucet)

Forces

- La région compte 61.6% des familles avec au moins un enfant à la maison (Québec 59.8%)
- Revenu médian (avant impôt) nettement supérieur à la moyenne québécoise (71 580\$ vs 63 830\$).
- Forte présence des femmes sur le marché du travail
- Proportion appréciables des personnes qui possèdent un certificat, un diplôme ou un grade universitaire.

Faiblesses

- Inégalité de la richesse – Le secteur urbain et périurbain se situe parmi les plus favorisés au Québec alors que le secteur rural se classe parmi les plus pauvres.
- 10% de la population à faible revenu (40 100 personnes).
- Coûts de la vie et de logement à Gatineau est un des plus élevé au Québec ..
- 26.6% des personnes de 15 ans et plus n'ont pas de certificat ou diplôme (vs 25.5% au Québec). Taux de décrochage au secondaire est de 34.2% (vs 25.3% au Québec).
- Manque au niveau de formation de nos forces principales (forêt, agriculture, tourisme), peu exploité au niveau de la formation (exode des jeunes).
- L'Outaouais est victime de déséquilibre dans le domaine de l'éducation supérieure (1.6% des investissements dans domaines vs 4.6% de la population).
- Besoins urgents en services de la santé (par 100 000 habitants nous avons seulement 798 infirmiers (vs 1096 au Québec), et 154 médecins (vs 213 au Québec).
- La MRC du Pontiac est la MRC la plus pauvre du Québec pour trois années consécutives de 2011 à 2013.

En somme, les statistiques révèlent une situation exceptionnelle pour l'Outaouais qui surclasse les autres régions du Québec pour plusieurs indicateurs. Malgré des indices de dynamismes économiques, la pauvreté résiste et affecte bon nombre de résidents.

Travail

Historiquement, la région de l'Outaouais affiche un taux de chômage plus faible que l'ensemble du Québec et un revenu moyen parmi les plus élevés de toutes les régions administratives. En effet, pour janvier 2014 le taux de chômage au Québec était de 7,5% alors qu'il était à 6,8% en Outaouais pour la même période. Quelque 196 700 personnes sont actives sur le marché de l'emploi. Notons cependant, que la population des MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, du Pontiac et de Papineau ont une très forte dépendance aux transferts gouvernementaux notamment à l'Assurance emploi et à la Sécurité du revenu.

Le secteur des services accapare 164 800 emplois alors que le secteur de la production de biens accapare 27 700 emplois en 2014. L'administration publique et le secteur des services prennent donc une place prépondérante en Outaouais par rapport à ce que l'on retrouve ailleurs au Québec. La main-d'œuvre outaouaise est appréciée tant pour son haut niveau de scolarisation que pour son taux de bilinguisme important.

Entre 2009 et 2013, l'Outaouais suit une tendance contraire à celle du Québec : l'emploi dans le secteur des services augmente de 0,4 % en Outaouais comparativement à 6,3 % au Québec ; l'emploi dans la production de biens enregistre une croissance de 6,1 % en Outaouais alors que le Québec accuse une perte de 0,4 %. Du coup, la part des emplois dans la production de biens en Outaouais a augmenté passant de 13,7 % en 2009 à 14,4 % en 2013. La reprise des activités forestières en Outaouais influence certes ces données à la hausse. (Sources : Chantale Doucet).

Tableau XX : Emploi par grand secteur d'activité, Outaouais et ensemble du Québec, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013
Outaouais	190 200	192 000	194 800	196 500	192 500
Secteur de la production de biens	26 100	23 700	28 500	26 400	27 700
Secteur des services	164 100	168 400	166 400	170 100	164 800
Ensemble du Qc	3 848 400	3 915 100	3 953 600	3 984 400	4 032 200
Secteur de la production de biens	865 100	848 300	847 200	859 600	861 800
Secteur des services	2 983 300	3 066 800	3 106 400	3 124 800	3 170 400

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active 2013

Le domaine de la fabrication est également moins diversifié en Outaouais qu'au Québec et se concentre principalement dans le secteur traditionnel, notamment dans les ressources naturelles (bois, papier, produits minéraux, etc.) et dans une moindre mesure dans la fabrication de produits de consommation (aliments, boissons, textiles, vêtements, produits métalliques, meubles, etc.). Il y a peu d'emplois liés à la fabrication de biens complexes (impression, pétrole et charbon, produits chimiques, machines, produits informatiques et électroniques, matériels de transport, etc.) (MFEQ, 2013, p.50).



Source : Chantale Doucet

Les établissements manufacturiers génèrent 4 542 emplois en 2011 dont 3 468 à la production. La proportion de ces emplois au Québec est de 1,1 % en 2011, comparativement à 1,2 % en 2004. Les secteurs de fabrication qui génèrent davantage d'emplois en Outaouais sont le papier (999 emplois), les produits en bois (894 emplois), les produits minéraux non métalliques (715 emplois) ; les meubles et produits connexes (325 emplois) et les aliments (288 emplois). Les entreprises dans le secteur de la fabrication sont donc fortement concentrées dans l'industrie du bois. Mentionnons également le secteur des aliments qui procure une valeur ajoutée non négligeable.

Caractéristiques du marché du travail en Outaouais

(Sources : Reda Bensouda)

Forces

- Évolution du marché du travail depuis 2000
- Proportion des personnes en âge de travailler importante
- De 2000 à 2010, une augmentation de 23.6% des personnes en emplois.
- Taux d'activité de 65.7% et un taux d'emplois de 61.2% (vs 65.2% et 60.3% au Québec) en 2013
- Chômage à 6.8% vs 7.6% au Québec en 2013.
- Pôle important d'emplois pour le Québec.

Faiblesses

- Les immigrants ont un taux de chômage de 9.7%
- Augmentation de la dépendance face aux secteurs public et parapublic qui sont responsable de 67.2% de l'augmentation de l'emploi.
- Disparité très importante entre les milieux ruraux et urbains.

Économie

Profil des activités économiques et des entreprises

(Sources : Reda Bensouda, Chantale Doucet)

Forces

- Le PIB a augmenté à un rythme soutenu, il est passé de 6.9 à 12.3 milliards de dollars entre 2000 et 2012, soit 3.7% du Québec.
- Le poids de l'économie de l'Outaouais dans l'économie québécoise a passé de 3.3% à 3.7%.
- La plus forte augmentation de dépenses en immobilisation au Québec avec 42.3%, soit 5.4% du total des investissements du Québec. Taux de croissance annuel moyen de 12.5% depuis 2000.
- Ressources relativement importantes pour produire des connaissances.
- L'Outaouais a développé de nombreuses pratiques innovatrices dans le domaine social.
- Le nombre de coopératives en Outaouais a augmenté de 23% comparativement à 8.5% pour l'ensemble du Québec.
- En 2012, l'Outaouais compte 327 entreprises d'économie sociale, soit 5,3 % du Québec. La région compte 9,57 entreprises par 10 000 habitants, ce qui est nettement plus élevé qu'au Québec (8,12). Parmi ces entreprises, 63,6 % sont des OBNL et 35,4 % des coopératives.
- Ces entreprises d'économie sociale génèrent environ 5 681 emplois (2,9 % des emplois régionaux) dont 3 760 à temps plein. Les revenus générés par l'économie sociale en Outaouais sont estimés à 678,1 millions de dollars, soit 5,8 % du PIB en 2010.
- Le bilinguisme est un atout, 59.1% affirment connaître les deux langues officielles comparativement à 40.6% au Québec.
- Potentiel récréotouristique considérable grâce au pouvoir d'attraction de nombreux attraits naturels de la région.

- La région possède plusieurs unités de recherche et de formation spécialisées dans la gestion du territoire.
- L'Outaouais est à proximité d'un nombre important d'institutions d'enseignement supérieur et de laboratoires de recherche nationaux et internationaux.

Faiblesses

- Le PIB par habitant en Outaouais est de **33 278\$**, largement **inférieur** à l'ensemble du Québec qui est de **41 298\$**. Le nombre élevé de travailleurs qui occupent un emploi en Ontario explique cet écart. Leur contribution au PIB n'est pas comptabilisée en Outaouais.
- Entre 2007 et 2012, la croissance du PIB par habitant est toutefois plus importante en Outaouais (2,9 %) qu'au Québec (2,1 %).
- Faiblesse des dépenses en immobilisation dans les industries productrices de biens, 15% des dépenses en immobilisation vs 22.5% au Québec.
- Les entreprises associées à la transformation du bois ont diminué de 9.3% annuellement.
- L'Outaouais accuse un retard important par rapport à d'autres régions du Québec en matière de dépenses en immobilisation en éducation et en santé. Dernier rang en éducation avec 104.77\$ par habitant vs moyenne de 244\$ par habitant au Québec.
- En 2012, les investissements par habitant en santé se situent à 93 \$ par habitant comparativement à 306 \$ pour le Québec, ce qui classe la région au 13e rang.
- L'Outaouais est la région qui exporte le moins après la Gaspésie. Diminution de 9% entre 2003 et 2007. Également, augmentation importante des exportations face aux États-Unis (89.5% à 90.1%).
- La commercialisation des inventions reste à développer.
- Sous la moyenne québécoise en ce qui a trait aux publications scientifiques en sciences naturelles et génie.
- L'Outaouais ne dispose que d'un seul centre de recherche sur son territoire.
- Sous la moyenne québécoise pour la proportion des travailleurs autonomes, soit 10.2% vs 11.3% pour l'ensemble du Québec. Manque de culture entrepreneuriale pour le développement des affaires. Le démarrage semble constituer un problème pour les jeunes.
- Difficultés d'intégration des immigrants aux réseaux d'affaires de la région.
- L'Outaouais reste toujours dépendant de la Capitale fédérale et du secteur public pour l'emploi. Ce qui est risqué avec l'annonce récente des coupures budgétaires et de la réduction de la taille de l'état.
- Besoin réel de formation en récréotourisme pour assurer le maintien, l'amélioration et le développement des entreprises de ce secteur.

L'activité économique, influencée par la forte présence de l'administration publique fédérale en Outaouais, est concentrée dans le secteur des services avec 84,5 % du PIB comparativement à 72 % au Québec. À l'inverse, les industries productrices de biens produisent 15,5 % du PIB en Outaouais comparativement à 27,9 % pour le Québec. Parmi ces industries, l'Outaouais se démarque toutefois dans la foresterie et l'exploitation forestière, les activités de soutien à l'agriculture et dans le secteur de la construction témoignant de l'importance de ces activités pour l'économie régionale.

La région bénéficie d'un environnement d'affaires des plus favorables : la vitalité du marché du travail, le bassin important de consommateurs potentiels, le niveau de bilinguisme élevé, la présence de plusieurs

organismes internationaux facilitant l'accès à de nouveaux marchés, la présence de plusieurs entreprises de petites tailles et l'autonomie financière de ses résidents sont parmi les atouts indéniables de l'Outaouais pour la création d'entreprises. Toutefois la faible diversification des marchés de l'Outaouais est étonnante en raison de la présence de nombreux organismes à caractère international (ambassades, organisations non gouvernementales, ministères, etc.). L'entrepreneuriat est étroitement associé à la capacité du milieu à se prendre en main.

L'économie régionale de l'Outaouais dans un contexte mondial

(Source Pierre Charlebois et Chantale Doucet)

Les données révèlent de fortes disparités entre l'urbain, qui affiche au cours des dernières années une bonne performance et de l'autre côté, le milieu rural qui se classe parmi les territoires québécois les plus défavorisés pour le nombre de jeunes, le revenu des ménages, la dépendance aux transferts gouvernementaux, la proportion de familles à faible revenu et le nombre de résidents sans diplômes. Les indicateurs économiques affichent une dévitalisation particulièrement importante dans les MRC Pontiac et Vallée-de-la-Gatineau.

Forces :

- Hausse des prix des produits naturels
- Amélioration de la position concurrentielle du bois par rapport au ciment en raison de l'empreinte de carbone
- Possible valeur pour les puits de carbone ainsi que le prix des carburants et de l'énergie sont tous des facteurs qui pourraient donner un nouveau souffle à l'industrie forestière.
- Potentiel éolien important
- Amélioration des voies de transport (Autoroutes 5, 50, aéroport de Gatineau).

Faiblesses :

- Deux changements structurels importants nuisent à l'industrie du papier.
 - la part croissante du marché de la diffusion de l'information faite par des moyens électroniques. Ce phénomène a provoqué et continuera de provoquer une réduction de la demande pour le papier.
 - Utilisation croissante de fibre recyclée dans la fabrication du papier. Ce phénomène a réduit la position concurrentielle des pays fournisseurs de nouvelle fibre puisque l'approvisionnement en fibre recyclée est supérieur dans les grands centres de consommation loin des forêts.
- Vieillesse de la population qui amène un lot de préoccupations (santé, main-cœuvre, dépendance économique).

Une société ne peut pas garder une économie forte en adoptant une attitude statique. Elle doit évoluer et s'adapter sinon elle s'expose à connaître un déclin économique qui à terme peut même conduire au dépeuplement. Les grands courants qui risquent d'influencer l'évolution de l'économie du Canada et de l'Outaouais au cours des prochaines années sont nombreux et souvent inter-reliés. La faiblesse du dollar

américain, les difficultés financières d'un grand nombre de pays développés et la forte croissance économique des pays émergents provoquent une certaine redistribution de la richesse mondiale. Cette redistribution stimule la demande pour des biens qui exigent une plus grande utilisation de ressources naturelles. Le développement de l'économie de l'Outaouais sera également influencé par des investissements en travaux routiers importants. (autoroutes 5 et 50, route 148)

L'Industrie forestière

Au Québec, plusieurs communautés tirent l'essentiel de leurs revenus de l'industrie forestière. Rares sont les grands groupes industriels à avoir autant d'impact sur les régions où leurs usines sont implantées. Les usines de transformation primaire du bois, au nombre de 248 (2011), procurent directement et indirectement de l'emploi à 60 900 travailleurs dans les régions du Québec dont 2564 en Outaouais, et produisent des biens d'une valeur de près de 16 milliards de dollars annuellement. La main-d'œuvre à l'emploi des usines de transformation du bois est québécoise et ses achats de matière ligneuse se font presque entièrement au Québec. Voici quelques données statistiques sur l'industrie forestière québécoise (Sources : MFFP & CIFQ) :

Nombre d'usines au Québec	
Sciage (2011)	134
Pâte et papier (2011)	38
Panneaux, placages et contreplaqués (2011)	76
Total	248

Chiffre d'affaires (2012) des entreprises du Québec	
Exploitation forestière (2011)	2,2 milliards \$
Fabrication de produits en bois (2012)	5,5 milliards \$
Fabrication du Papier (2012)	8,3 milliards \$
Total	16 milliards \$

Emplois directs et indirects au Québec	
Forêt (2012) (exploitation forestière, foresterie, activités de soutien)	10 410
Produits du bois (2012) <ul style="list-style-type: none"> • 1re transformation : 13 857 • 2e et 3e transformation : 12 925 	26 782
Pâte et papier (2012) <ul style="list-style-type: none"> • 1re transformation : 10 510 • 2e et 3e transformation : 13 204 	23 714
Total	60 906

Emplois des entreprises de l'Outaouais (MRNF & ISQ 2012)	
Emplois industries des produits du bois 1re, 2e et 3e transformation et autres produits du bois	830
Industries de la fabrication du papier	1017
Emplois en forêt (2010)	600
Total	2447

Source : CIFQ, ISQ, Chantale Doucet

Plusieurs régions feraient face à une grave crise économique et sociale si l'industrie forestière venait à réduire ou interrompre complètement ses opérations. L'industrie forestière s'avère donc un partenaire important pour la collectivité et plus particulièrement pour les propriétaires de boisés privés en achetant presque la totalité de leurs produits de bois non transformé.

Tableau XX – Répartition des établissements de transformation du bois en Outaouais de 5 employés et plus en 2010, selon la taille, et le groupe industriel

Groupe industriel du SCIAN	Petit		Moyen	Grand	Total
	5 à 19 employés	20 à 49 employés	50 à 499 employés	500 à 999 employés	
Scieries (SCIAN 321111)	3	3	4		10
Usines de bardeaux (SCIAN 321112)			1		1
Usines de placages et de contreplaqués de feuillu (SCIAN 321211)		1			1
Usine de panneaux de copeaux (SCIAN 321217)			1		1
Fabrication de fenêtres et de portes en bois (SCIAN 321911)	3	1	1		5
Fabrication d'autres menuiseries préfabriquées (SCIAN 321919)	4	2	2		8
Préfabrication de bâtiments en bois (SCIAN 321992)	1				1
Fabrication de tous les autres produits divers en bois (SCIAN 321999)	1	2	1		4
SOUS-TOTAL FABRICATION DE PRODUITS EN BOIS (SCIAN 321)	12	8	10		31
Usine de papiers (sauf papier journal) (SCIAN 322121)			3		3
Usine de papier journal (SCIAN 322122)			2		2
Usine de carton (SCIAN 322130)	1				1
Fabrication de produits hygiéniques en papier (SCIAN 322291)			1		1
SOUS-TOTAL FABRICATION DU PAPIER (SCIAN 322)	1		6		7
TOTAL	13	8	16		38

Source : Emploi-Québec, Liste des industries et commerces (LIC), mise à jour 2010

En février 2014, 27 usines de la région détenaient un permis d'exploitation d'usine de transformation primaire du bois (tableau xxx). Ce permis est requis pour transformer plus de 2 000 m³ de bois rond annuellement. Au total, la consommation autorisée annuellement s'élève à 5 592 210 m³, dont 54 % en bois de résineux et 46 % en bois de feuillus.

Tableau X – Permis d’exploitation d’usine de transformation primaire de bois de la région du Pontiac en 2014. (Source : MFFP 2014)

Produit principal	Entreprise	Consommation autorisée (m3)		
		Feuillus	Résineux	Total
Sciage	Scierie Lefebvre & Pharand inc.	800	38 200	39 000
	Jovalco Produits forestiers inc.	60 000	0	60 000
	Compagnie Commonwealth Plywood Ltée (Rapides-des-Joachims)	68 700	19 800	88 500
	Pin Davidson inc.	0	103 500	103 500
Bardeau	Maibec inc. (Clarendon)	0	41 000	41 000
Granule Énergétique	Trebio inc.	201 650	48 350	250 000

Tableau X – Permis d’exploitation d’usine de transformation primaire de bois de la région de Papineau et la Ville de Gatineau en 2014. (Source : MFFP 2014)

Produit principal	Entreprise	Consommation autorisée (m3)		
		Feuillus	Résineux	Total
Pâtes & papiers	Société en commandite Papier Masson WB	47 000	594 000	641 000
	P.F Résolu Canada Inc. (Gatineau)	0	725 000	725 000
	Fortress Specialty Cellulose inc.	888 365	60 100	948 465
Sciage	Les entreprises forestières Gauthier SNC	500	2200	2700
	Maison de billots Americana - Sciage	0	4000	4000
	Compagnie Commonwealth Plywood Ltée (Denholm)	15 000	600	15 600
	Récupération forestière Québec	0	15 900	15 900
	Forespect inc.	26 500	2100	28 600
	Compagnie Commonwealth Plywood Ltée (Low)	0	48 100	48 100
	Lauzon – Planchers de bois exclusifs inc.	256 000	0	256 000
Poteau	Stella-Jones inc.	0	30 500	30 500
Granule Énergétique	Lauzon Bois énergétique recyclé inc.	46 080	0	46 080
Litière	Ripe Outaouais	0	2200	2200
Paillis Horticoles	Sylviculture et exploitation forestière J.M.J. inc.	7000	14 690	21 690
Électricité	Fortress Specialty Cellulose inc. (Cogen.)	100 625	123 750	224 375
	P.F Résolu Canada Inc. (Gatineau) (Cogen.)	0	338 750	338 750

Tableau X – Permis d’exploitation d’usine de transformation primaire de bois de la région de la Vallée-de-la-Gatineau en 2014. (Source : MFFP 2014)

Produit principal	Entreprise	Consommation autorisée (m3)		
		Feuillus	Résineux	Total
Panneaux	Louisiana-Pacific Canada Ltd	854 000	16 000	870 000
Sciage	Scierie François Tremblay	600	2950	3550
	9119-1080 Québec inc.	22 000	23 000	45 000
	Forex inc.	0	40 000	40 000
	P.F. Résolu Canada inc. (Maniwaki)	0	702 700	702 700

Nous retrouvons également un certain nombre d’usines de 2^e et 3^e transformation du bois sur le territoire de l’Agence. En 2010, nous comptons près d’une vingtaine de ces usines réparties entre plusieurs secteurs notamment les parquets en bois dur, les portes et fenêtres en bois, les armoires de cuisine, etc.

L’Outaouais compte quelques usines de bois d’ingénierie. Ces bois sont des produits de haute technologie conçus par le génie humain pour remplacer des matériaux naturels légèrement ouvrés (façonnés), utilisés traditionnellement par diverses industries. Le bois d’ingénierie se divise en deux groupes : les bois structuraux et les bois d’apparence. Les bois structuraux présentent des avantages supérieurs à ceux des bois naturels dont celui de répondre aux exigences plus élevées en matière de résistance, de rigidité et de stabilité dimensionnelle. Ce type de matériau permet notamment de construire des systèmes de longue portée. Les bois d’apparence sont utilisés dans la fabrication de meubles et la finition intérieure. Il arrive que la rareté et le coût de la ressource première conduisent à la mise au point de ces nouveaux produits. En Outaouais, Les Structures de l’Outaouais inc. se spécialisent notamment dans la fabrication de fermes de toit en bois. La compagnie Louisiana-Pacific à Maniwaki, avec ses panneaux de lamelles orientées (OSB), fait également partie de ce groupe.

Sur la scène internationale, l’industrie forestière canadienne est confrontée à l’accroissement des pressions environnementales. De plus en plus réels, les risques de boycottage reliés à ce type de pressions mettent en jeu des millions de dollars. L’industrie forestière a donc commencé à mettre en place des systèmes certifiant ses pratiques sylvicoles de façon à rencontrer ces nouvelles pressions. La certification de plusieurs territoires forestiers publics a donc été réalisée au cours des dernières années (Voir Introduction – Certification forestière).

En tant qu’importants fournisseurs, les producteurs de bois devront être en mesure eux aussi de satisfaire aux exigences que l’industrie forestière rencontre dans ce contexte de mondialisation des marchés. Dans cet ordre d’idée, le Programme de mise en valeur des forêts privées offert par l’Agence régionale des forêts privées de l’Outaouais (AFPO) répond à cet objectif de l’industrie qui est d’assurer un approvisionnement régulier, de qualité et à prix concurrentiel et ce, dans un contexte d’aménagement forestier durable. La Coopérative Terra-Bois, conseiller forestier accrédité par l’Agence, a entrepris de certifier les superficies forestières de ses quelque 200 clients en Outaouais qui ont convenus de conventions d’aménagement

forestier avec ce conseiller, et qui sont des propriétaires détenteurs du statut de producteur forestier et d'un plan d'aménagement forêt et faune (PAFF).

Transport

Deux axes routiers principaux régionaux (nord-sud et est-ouest), de même qu'un réseau de routes locales, assurent les communications intra et inter-régionales (Carte 25). Les routes numéros 107, 117, 148, 309 et 323 relient l'Outaouais à la région des Laurentides. La route 117 ouvre également la voie vers l'Abitibi-Témiscamingue. La route 105 relie le nord et le sud du territoire. L'autoroute 50 reliant l'Outaouais à la région de Montréal a finalement été complétée en 2012. L'autoroute transcanadienne (417) reliant Ottawa à la route 40 constitue aussi une alternative pour joindre l'ouest du Québec.

L'efficacité des services de transport par autobus, train et avion permet de rejoindre Montréal, Toronto, New York, Boston, Chicago et plusieurs autres grandes villes d'Amérique du Nord. La zone urbaine est pourvue d'un service de transport en commun géré par la Société de transport de l'Outaouais.

Pour le transport du bois, après l'arrêt de la drave en Outaouais et l'abandon graduel des chemins de fer, le camion est devenu le principal moyen de transport. Malheureusement, le transport routier est difficile pour les camions, notamment pour le transport du bois, entre l'est et l'ouest du territoire de l'Outaouais dû à l'absence de voies de contournement de la ville de Gatineau. Il est aussi important de faire valoir les écarts importants du prix des carburants entre l'Ontario et le Québec, et la qualité des routes provinciales et municipales. Dû au sous-investissement en matière d'infrastructures de transport, le transport du bois en Outaouais rend le prix du bois du Québec fob usine moins compétitif que le bois de l'Ontario. En 2015, l'écart des coûts liés au transport du bois est estimé à 5,00\$ par mètre cube en faveur de l'Ontario, 2,00\$/m³ relié aux taxes sur le carburant, 1,00\$/m³ lié à la réglementation du transport et 2,00\$/m³ liés au mauvais état des routes au Québec.

Éducation

Comme ailleurs au Québec, l'organisation du système d'éducation primaire et secondaire en Outaouais est en profonde mutation. Suite à la mise en place des commissions scolaires linguistiques le 1^{er} juillet 1998, quatre nouvelles commissions scolaires francophones et une anglophone ont été créées en Outaouais. Actuellement, l'Outaouais compte plusieurs écoles primaires et secondaires, des centres de formation pour adultes et des centres de formation professionnelle.

Trois collèges publics assurent les services aux populations anglophone (Heritage College) et francophone (Collège de l'Outaouais). Ce dernier compte un campus dans le secteur Hull (Gabrielle-Roy) et un second dans le secteur Gatineau (Félix-Leclerc). Le Collège privé Pré-Universitaire Nouvelles Frontières est également situé à Gatineau.

L'Outaouais compte plusieurs institutions privées de niveau secondaire et post-secondaire. La Cité collégiale et le Collège Algonquin, tous deux situés du côté ontarien, ouvrent aussi leurs portes aux résidents québécois. Nous devons noter que La Cité collégiale offre un programme en Technologie en environnement forestier et faunique. Le Centre de la formation professionnelle de Relais de la Lièvre - Seigneurie, affiliée à la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées à Papineauville et Buckingham, est le

seul centre de la région à offrir un diplôme d'études professionnelles en foresterie. Cependant, le programme n'a pas été donné depuis plusieurs années faute d'inscriptions suffisantes. Le Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier offre les différentes formations du domaine forestier pour obtenir un diplôme d'étude professionnel.

Au niveau universitaire, l'Outaouais est desservi par l'Université du Québec et l'École nationale d'administration publique. À ce réseau s'ajoutent trois institutions ontariennes situées dans un rayon de 15 minutes de l'Outaouais urbain : l'Université d'Ottawa, l'Université Saint-Paul et l'Université Carleton. Il est à noter que seul l'Université Laval à Québec dispense des programmes de formation universitaire en foresterie au Québec.

Au niveau des sciences et de la technologie, l'Outaouais bénéficie de la proximité d'une quarantaine de centres de recherche et développement nationaux et internationaux qui assurent la diffusion d'informations scientifiques, alimentent le transfert technologique et engendrent le développement d'innovations et d'applications commercialisables. Dans le domaine de l'aménagement forestier, nous retrouvons l'Institut des sciences de la forêt tempérée (ISFORT) qui est affilié à l'UQO.

L'Outaouais possède une forêt dite d'enseignement et de recherche (FER). Actuellement la seule du genre dans la région, la forêt Sicotte, instituée en 1990 suite à un arrêté ministériel, est notamment utilisée par la Commission scolaire Pierre-Neveu de Mont-Laurier pour son diplôme d'études professionnelles en foresterie. La superficie de cette forêt couvre 1281 ha. Elle est située à l'est de Grand-Remous (canton Sicotte).

En 2012, 14,9 % de la population âgée de 25 à 64 ans en Outaouais ne détient aucun diplôme, une proportion plus élevée que l'ensemble du Québec (13,5 %), classant la région au 7^e rang. La proportion des personnes qui possède un certificat, un diplôme ou un grade universitaire est moins importante en Outaouais (27,5 %) qu'au Québec (29,4 %). L'Outaouais se positionne tout de même au 4^e rang au Québec pour cet indicateur. (Source : Chantale Doucet)

Pour l'année 2010-2011, le taux de décrochage au secondaire en Outaouais est de 25,8 % alors qu'il est de 16,2 % au Québec. À l'exception du Nord-du-Québec, il s'agit du taux de décrochage le plus élevé parmi les régions québécoises (ISQ, 2014).

Portrait de la main d'œuvre dans le secteur de l'aménagement forestier

En 2011, une étude sur la main d'œuvre du secteur forestier a été commandée par Emploi Québec, par le Ministère des Ressources naturelles et par le Comité sectoriel de main d'œuvre des industries de la transformation du bois. Ce diagnostic réalisé par Del Degan, Massé et Associés, concernant la main d'œuvre du secteur forestier pour la région de l'Outaouais, comporte de l'information concernant la main d'œuvre en transformation du bois, en aménagement forestier, en transport des produits forestiers, et dans les pâtes et papiers. Comme la majorité des entreprises en aménagement forestier qui œuvre en forêt privée œuvre aussi en forêt publique, l'étude n'a pas fait de distinction entre les entreprises des 2 territoires. Voici donc le portrait de la main d'œuvre dans le secteur de l'aménagement forestier de l'Outaouais (Source : Diagnostic concernant la main d'œuvre dans le secteur forestier, DDM, 2011).

En 2010, la région comptait 30 établissements, dont 14 effectuant des activités d'exploitation forestière (sauf à forfait) (SCIAN 113311), 9 des activités d'exploitation forestière à forfait (SCIAN 113312), et 7 des activités de soutien à la foresterie (SCIAN 115310). Les activités qui ont contribué le plus fréquemment aux revenus des établissements du secteur en 2010 sont la récolte, les travaux sylvicoles non commerciaux et les activités de soutien à la foresterie (autre que la voirie et le transport forestier).

Au total, le secteur de l'aménagement forestier de la région de l'Outaouais génère environ 335 emplois directs. Les établissements et travailleurs du secteur se concentrent surtout dans les MRC de Pontiac, de la Vallée-de-la-Gatineau, de Papineau et des Collines-de-l'Outaouais où l'on retrouve 93 % des établissements et 95 % des travailleurs. Le secteur est majoritairement composé de petites entreprises (moins de 50 employés) et d'entreprises de taille moyenne (de 50 à 499 employés) qui employaient la totalité des travailleurs du secteur. Les petits établissements, qui représentent 93 % de l'univers d'enquête, employaient tout de même 70 % des travailleurs du secteur.

La majorité des travailleurs sont des hommes (92 %). La moitié d'entre eux détient un diplôme de niveau secondaire ou professionnel (56 %), tandis que 26 % n'ont jamais obtenu de diplôme et 23 % possèdent un diplôme d'études postsecondaires. La moyenne d'âge des travailleurs est de 46 ans. Ils ont en moyenne 19 ans d'expérience de travail dans le secteur, dont 11 chez leur employeur actuel. De plus, 21 % d'entre eux pensent prendre leur retraite d'ici les 5 prochaines années.

Les emplois types sont des postes d'ouvriers en sylviculture et en exploitation forestière, des postes de conducteurs de machineries/exploitation forestière et des postes de conducteurs de camion (transport de produits forestiers). Les employés travaillent en moyenne 47 heures par semaine lorsque la production est à son maximum. Le travail de nuit est présent, mais n'a touché que 17 % des travailleurs en 2010. En 2010, près de la moitié des travailleurs a reçu un salaire variant entre 30 001 \$ et 50 000 \$ pour une moyenne de 38 semaines de travail. Au moins un syndicat est présent dans 8 % des établissements interrogés. Seuls 3% des travailleurs sont syndiqués.

Dans l'ensemble, les travailleurs se disent satisfaits du travail dans le secteur de l'aménagement forestier (85 %), mais certains éléments engendrent de l'insatisfaction de la part des travailleurs, soit le nombre de semaines de travail par année (21 %), la sécurité d'emploi (21 %), le salaire global (20 %), la formation reçue de l'employeur (13 %), la planification ou l'organisation du travail de la part de l'employeur (11 %), les horaires de travail (11 %), la qualité de l'hébergement en camp forestier (10 %) et le mode de rémunération (10 %). Malgré le taux élevé de satisfaction au travail, plusieurs travailleurs semblent peu attachés au secteur de l'aménagement forestier. En effet, si on leur offrait un emploi à conditions semblables, 45 % quitteraient le secteur pour un autre domaine.

Pour ce qui est des problématiques associées à la main-d'œuvre, certaines difficultés ont été éprouvées par plus de la moitié des établissements en 2010. Par ordre décroissant, ces difficultés sont :

- la disponibilité et la qualité de la relève au sein de l'établissement (83 %);
- le recrutement de personnel hors région (75 %);
- le recrutement de personnel en région (75 %);
- le vieillissement de la main-d'œuvre (67 %);
- le roulement du personnel (58 %);
- l'adaptation du personnel à l'environnement de travail en milieu forestier (58 %).

Les employeurs expliquent ces différentes problématiques par l'insécurité du secteur et par les conditions difficiles en forêt. Plusieurs entreprises mentionnent qu'il était particulièrement difficile de recruter du personnel avec expérience, surtout pour les postes de débroussaillers et d'abatteurs manuels. L'enquête a permis de déterminer certains domaines où il existe de grands besoins de formation pour les travailleurs. Les domaines les plus fréquemment identifiés par les employeurs sont les suivants :

- L'entretien préventif sur composantes hydrauliques;
- La mécanique et l'entretien de machinerie lourde;
- La certification environnementale, forestière et de qualité;
- La construction de chemins et l'installation de ponceaux.

Quant aux travailleurs, ils voient de grands besoins dans les domaines suivants :

- La certification environnementale, forestière et de qualité;
- La gestion de l'environnement;
- L'informatique et le traitement des données informatisées;
- Le secourisme/santé et sécurité du travail;
- Les connaissances forestières générales;
- La mécanique et l'entretien de machinerie lourde;
- Le martelage.

La moitié des établissements affirment que leurs équipements doivent être modernisés. Ils estiment que les investissements nécessaires, au moment de l'enquête, varient respectivement entre 20 000 \$ et 1 000 000 M\$. Les employeurs ont exprimé leur avis sur les perspectives d'évolution du secteur d'ici 2013. La moitié des établissements envisagent une stabilité des revenus, tandis que le tiers des établissements prévoit une croissance (33 %) et 17 % anticipent une décroissance des revenus au cours de la même période. La réouverture des usines de *Fortress Specialty Cellulose à Thurso* et de *Produits Forestiers Résolu à Gatineau* ont contribué à l'augmentation du volume de travail pour certains et pourrait contribuer à donner un nouveau souffle aux établissements interrogés.

Portrait des communautés autochtones

Les autochtones composent une part importante de la population outaouaise avec 4 % des effectifs comparativement à 1,5 % pour le Québec. C'est la ville de Gatineau qui compte le plus grand nombre de personnes ayant une identité autochtone et regroupe 46,6 % de la population autochtone de l'ensemble de l'Outaouais. Cependant, elles sont proportionnellement plus nombreuses dans les MRC de La Vallée de la Gatineau et de Pontiac où elles représentent 16,8 % et 14,4 % de la population totale. On trouve actuellement deux réserves indiennes à l'intérieur des limites régionales : Kitigan Zibi, près de Maniwaki et Lac-Rapide, près du Réservoir Cabonga.

(PRDIRT 2010, Statistiques Canada, 2007).

Les communautés autochtones et la certification forestière

La majorité des normes de certification forestière exigent une participation des différents intervenants du milieu forestier à l'aménagement forestier durable. En forêt publique, des tables de gestion intégrée des ressources du territoire ont d'ailleurs été mise en place avec le nouveau régime forestier. Cependant, la norme de certification forestière FSC va un peu plus loin que les autres normes en matière de participation des autochtones avec son principe no. 3 sur les droits des peuples autochtones en mentionnant que : « *Les droits légaux et coutumiers des peuples autochtones à posséder, à utiliser et à gérer leurs terres, leurs territoires et leurs ressources, doivent être reconnus et respectés.* » Cependant, en ce qui concerne la forêt privée, seuls les principes 3.1.1b et 3.1.5b s'appliquent :

3.1.1b « S'applique aux forêts privées et communautaires — Le gestionnaire est familier avec l'information disponible sur les communautés autochtones détenteurs de droits traditionnels dans la région. »

3.1.5b « En forêts privées et communautaires, si un différend à propos de droits de tenure et d'usage est soulevé par une communauté autochtone, le gestionnaire arrive à une entente avec la communauté autochtone sur les mesures que le gestionnaire entreprendra pour résoudre le conflit. »

Ressources non-ligneuse (Source : PRDIRT, 2010)

Acériculture

En Outaouais l'exploitation acéricole est une activité peu développée en forêt publique de même qu'en forêt privée. En 2013, 162 fermes se partageaient la production de sirop d'érable dans les régions des Laurentides, de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue réunies, ce qui totalisait à peine 4 millions de livres (Fédération des producteurs acéricoles du Québec – 2013) ce qui correspond à 3,3% de la production québécoise de sirop. Par ailleurs, une enquête réalisée en 2002 par Zins Beuchesne et associés a révélé que la majorité de la production est livrée au marché local (Outaouais et région d'Ottawa) en vrac ou en « cannettes » métalliques. Une faible quantité de sirop serait livrée ailleurs au Québec, tandis que l'exportation est négligeable. De plus, d'après ce même sondage, la production de produits de deuxième et troisième transformation est marginale. L'offre serait fragmentée et à petite échelle et serait destinée surtout au marché local saisonnier des cabanes à sucre (Zins Beuchesne et associés, 2002).

Plusieurs facteurs expliqueraient le faible développement de l'acériculture en Outaouais. Tout d'abord, il n'y aurait pas de véritable culture acéricole régionale (Zins Beuchesne et associés, 2002; Bernier, 2010). Le manque de promoteurs disposant de ressources financières suffisantes (MRNF, 2006) et les difficultés d'harmonisation avec les autres utilisations du territoire public, particulièrement la production de bois d'érable (MRNF, 2006), seraient également des freins au développement de cette industrie. En outre, l'émergence de nouveaux producteurs serait limitée par le caractère cyclique du marché et par le processus d'attribution des contingents qui favorise les producteurs déjà établis, peu nombreux en Outaouais comparativement à d'autres régions (Bernier, 2010).

Autres produits non-ligneux

D'autres activités complémentaires peuvent être pratiquées en milieu forestier. « C'est le cas de la culture du ginseng à cinq folioles, de la cueillette de champignons comestibles, de fougères, de l'if du Canada et de la culture de plantes médicinales » (MRNF, 2006). Toutefois, le potentiel de développement est actuellement méconnu et l'activité économique qui découle de ces activités est marginale. (Source : PRDIRT, 2010)

Faune et emploi

En Outaouais, l'ensemble des activités fauniques génère plus de 1 100 emplois dont 840 (76 %) sont associés à la pêche, 105 (9,5 %) à la chasse et 160 (14,5 %) aux activités sans prélèvement. Au total, 368 de ces emplois sont attribuables au tourisme associé à la faune. En Outaouais, les adeptes d'activités liées à la faune dépensent plus de 144 millions de dollars annuellement. La pêche constitue le plus important moteur économique parmi les activités fauniques avec 74,9 % (108,2 M \$) des dépenses, viennent ensuite les activités sans prélèvement avec 15 % (21,7 M \$) et la chasse qui génère 10 % (14,5 M \$) des dépenses d'utilisateurs. (Source : PRDIRT, 2010)

Il est cependant difficile de déterminer la part de la contribution de la forêt privée aux activités fauniques en Outaouais. La location de terres et lots boisés privés pour la chasse est permise et procure des revenus d'appoint aux propriétaires. Par contre, les propriétaires de boisés ne sont pas autorisés à louer des immeubles, chalets, gîtes ou autres équipements (VTT ou motoneiges) à moins de détenir un permis de pourvoirie.